

23. 8^{bre}. 1774

Visite du Pont bas cheval et de ses avenues

Il a été reconnu quel dommage qui menace
le dit Pont d'une ruine prochaine par suite des
Ravines qui descendent de deux costez.

Coste de Flacourt

Il en a été apperçu de ce costé une qui vient par
les terres de la ferme de Flacourt sur la droite
et tombe à la hauteur d'un gros poirier d'un
chemin. Une autre Ravine vient par la
gauche et tombe également d'un chemin.
Enfin une troisième Ravine qui suit le
chemin de Dammarie vient encore se
confondre d'avec les deux premières et toutes
ensemble ouvrant le chemin de puis cette
partie jusqu'au Pont à une ruine inévitable.

Coste de Maurel.

Il en a été encore de ce second costé. Les ouvriers
pratiqués précédemment pour recevoir les eaux
de droite et de gauche et les conduire dans la
puissance de son comble successivement et
ou rejette ces eaux dans le chemin qui va
au Pont par une pente très reculée de sorte que
ce Pont se trouve menacé de deux costés.

Moyen de Reparation

Coste de Flacourt

Il en sera nécessaire de reprendre le chemin à partir
des curvons de la ferme de Flacourt de combler
les ornières qui se sont formées avec des
cailloux qui se trouvent apportés jusqu'à la
hauteur d'un gros poirier sur designes.

Le chemin de cette manière au Pont et en
d'abord en droite ligne, mais le lavage des

Camp de force de l'abandonnée ^{Gettes} ~~en de fâchées~~
 du la gauche, ou il n'en pas aujourd'hui dans
 un meilleur état.

Il faut redresser le Chemin entre retable
dans l'ancien lieu.
Passe à travers le Chemin pour

Dans l'ouvrage du
faire une pierre à travers le chemin pour
recevoir le lauz de la Navie de la droite pour
il a été cy dessus question en les jettes dans le
fond de la gauche pour il sera y arté cy après
de la gauche tel

font de la gauche font de la gauche tel
Rebattis le dit font de la gauche tel
qu'il étoit anciennement en y faire tomber
par une communication naturelle des lacs
de la Prusse qui tombent du chemin de
Dammartem.

Corte de Mauter.

La pente de ce Chemin est si forte qu'il est
nécessaire de le réparer entièrement depuis la partie
du bas jusqu'à ce qu'on commence la pente.

1. Item également judicieux de
statuer les anciens foyes principalement
de sorte de la droite en descendant de Mante
pour remettre les Laux d'aur la Rubelle
et meyen un degat semblable acclay qui
en arrive.

corpulent.

Le Mémorie presenté a Monsieur
L'Intendant par le Dintion Considerable
formé par le cours Irregulier des ravines
ala teste de ce Somme incertain de flacourt.

Ce Trou est en effet ^{un} Considérable
qu'il exige la plus sérieuse et la plus
prompte attention. Il ne s'éloigne que d'une

des pieds de Toise du Parapet de la gauche
de ce Pont et déjà enjoints sur la
Voie de la Voiture à l'entrée du Pont
chaque une coule à la Culee d'ancien
Côté laquelle auroit déjà été enlevée
si les Terres n'avoient résisté au moyen de
plusieurs grosses Pierres qui y ont été
entraînées ou jetées ademi.

Il faut avant tout achever de combler
le Creux avec des pierres en l'état résisté.
Les Culees ont encore besoin de quelque
Réparation ainsi que la Voie de la Doune,
mais ces réparations ennaconneient sous
de peu d'objets le corps du Pont et son bon
état.

Avenues du Pont

au moyen des Travaux cy dessus désignés ce
Pont sera devenu le plus prochainement
se trouveront par faitement rétabli, mais
pour le rendre praticable de cette dernière
il devient encore nécessaire de rétablir quelque
partie du chemin qui communique de Haute
au Pont.

La 1^{re} avec l'édifice nouveau Arche
au dessus de la fondre. Il y a environ 100. Toises
de ce chemin à caillouter.

La 2^{de} près le Bois de Chateau point
appelé Le Trou au loup il y auroit la
150. Toises de Cailloux à mettre.

La 3^{de} près la Traverse du Chemin de
Neuilbourg environ 50. Toises.

Enfin la 4^{de} à la Mare Grison
environ 50. Toises.

Tous ces Chemins remplis de pierres et

Les dernières dauides Terres glaises sont
si difficiles qu'on doit s'en aller en
Rive des voitures aruées, restes en bourbée
sans pouvoir s'en retirer avec 3 Chevaux.

Mais que le retablissement de ce
chemin. Interrompant le Commerce et la
circulation dans une grande étendue de
pays et il ne seroit pas juste que les frais
qui l'occasionneront fussent supportés par
les seuls habitants des lieux que ce chemin
traverse. On ne peut là demurer
sans recourir à la Justice de Monsieur
l'Intendant.